

INFOQUINZE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DU 15^e

N°5 JUIN-JUILLET-AOÛT 2009

Spécial
2009
compte
rendu de
mandat



MAIRIE DU
15

Tout en images

2009
compte
rendu de
mandat



1/ Réunion avec le Ministre Hervé Morin sur le nouveau site du Ministère de la Défense à Balard. 2/ Rendez-vous annuel de la Fraich' attitude sur le parvis de la Mairie. 3/ Le siège de l'ancienne Imprimerie Nationale accueille le Ministère des Affaires étrangères et européennes. 4/ Aire de jeux pour les plus petits du square Adolphe Chérioux. 5/ Court de tennis au centre sportif Suzanne Lenglen après réfection. 6/ Philippe Goujon lors de la traditionnelle distribution de chocolats aux personnes âgées lors des fêtes de fin d'année. 7/ Rénovation de la dalle Beaugrenelle. 8/ La danse à l'honneur d'une des après-midi récréatives. 9/ L'école du 99 Olivier de Serres, avant sa démolition et reconstruction sur site qui doit être achevée en 2013. 10/ Tournoi de babyfoot dans la salle des fêtes. 11/ Une des chambres du centre Gutenberg, destiné à l'accueil et l'hébergement d'urgence pour des jeunes de 18 à 24 ans, sans domicile et entamant une démarche d'insertion. 12/ Votre arrondissement se mobilise face à la crise lors du Forum de l'emploi. 13/ Le premier jardin partagé du 15° aux Périchaux.

Sommaire

Compte Rendu de Mandat 08/09

Tout en images p.2

Édito p.3

La démocratie locale
à l'honneur p.4/5

Un 15^e
plus solidaire p.6/7

Relever les défis
de l'urbanisme
et du développement
durable
p.8/9/10

Un espace public
plus accueillant
p.11/12

Sport et culture :
un arrondissement
qui bouge ! p.13

Le budget du 15^e p.14

Tribune libre
des groupes
politiques p.15

Les élus du 15^e p.16

Directeur de publication : Thierry Ragu
Documentation : Florence Bramoullé
Direction artistique : Frédéric Di Biasi
et Adrien Gonauer
Montage : Frédéric Di Biasi, Damien Dupont
Impression : Imprimerie Capelle
43 rue Damrémont - 75018 Paris
Tirage : 140.000 exemplaires
Vous pouvez télécharger
INFOQUINZE sur le site de la
Mairie du 15^e : www.mairie15.paris.fr

Dans le 15^e, depuis plus d'un an, **une nouvelle équipe municipale est au travail**. L'ambition de celles et ceux qui la composent est de donner un nouveau souffle au 15^e tout en y préservant la tranquillité de ses quartiers comme autant de villages où il fait bon vivre.



En un an, beaucoup a déjà été fait. Le pacte de mandature sur lequel l'équipe que j'anime s'est engagée est à la fois ambitieux et réaliste. Les premières mesures déjà mises en œuvre par la nouvelle municipalité témoignent de sa volonté de tenir les engagements pris.

La démocratie de proximité a été renforcée par la plus grande place accordée aux Conseils de quartier et au CICA, qui regroupe les associations, et par la création de commissions pluralistes et transparentes d'attribution de logements sociaux, de places en crèche et des dérogations scolaires. Très bientôt, un Conseil local de la Jeunesse et un Conseil des résidents extra-communautaires verront le jour. Cinq Commissions extra-municipales associent les forces vives de l'arrondissement à sa gestion. La retransmission sur le site Internet de la Mairie des séances du Conseil d'arrondissement en direct et des grandes réunions publiques est une première à Paris. Les comptes-rendus annuels et les « chats vidéo » mensuels participent également de cette culture démocratique moderne et accessible à tous.

Au-delà de ce nouvel élan démocratique, de nombreuses avancées concrètes ont été réalisées.

Le premier axe dans lequel j'ai voulu engager le 15^e en cette période de crise concerne la solidarité : l'ouverture de trois centres d'hébergement d'urgence et de deux crèches par la Ville, le lancement d'un projet de construction d'un établissement pour personnes âgées dépendantes, la réforme des tarifs de la restauration scolaire, la mobilisation des acteurs économiques et financiers du 15^e, la mise en place du microcrédit, la refonte du Plan « grand-froid » s'ajoutent à l'effort de solidarité nationale de l'Etat et du département.

L'aménagement de l'espace public est également une priorité.

Le réaménagement des carrefours dangereux et l'amélioration de l'éclairage public, la demande de moyens supplémentaires à la Mairie de Paris pour garder nos rues propres, la création de nouveaux espaces verts, la préparation du plan de vidéo-protection sont essentiels à la qualité de vie des habitants.

Faire de nouveau souffler l'esprit de Montparnasse sur le 15^e, telle est l'ambition de notre nouvelle politique culturelle, avec notamment le grand projet du « centsixbrancion ».

Le **développement du sport** passe quant à lui par la réalisation de nouveaux équipements, une meilleure disponibilité et un meilleur entretien des équipements existants.

Beaucoup reste encore à faire pour inscrire notre arrondissement dans le XXI^e siècle. Il faut pour cela faire évoluer les institutions parisiennes dans le sens d'une **démocratie locale plus affirmée**, plus légitime parce que plus proche des citoyens. **Il faudra aussi que le 15^e relève les défis** de l'installation du Ministère des Affaires Etrangères, rue de la Convention, de la naissance du Nouveau Necker, futur hôpital ultra-moderne de réputation mondiale, de l'implantation du Ministère de la Défense à Balard avec plus de 10.000 militaires, de la ZAC Boucicaut, de la réalisation de 4.000 logements sociaux supplémentaires, qui seront autant d'atouts pour notre arrondissement.

Ce numéro spécial « bilan » est destiné à vous rendre compte des actions engagées et des projets initiés au cours de l'année écoulée. Il vient aussi témoigner de l'ambition d'un mieux-vivre collectif qui anime l'ensemble de l'équipe municipale au service des habitants du 15^e.

Philippe Goujon
Député - Maire du 15^e

La démocratie locale à l'honneur



Une nouvelle mandature qui commence, c'est non seulement une équipe renouvelée, des projets ambitieux et des idées novatrices, mais c'est aussi de nouvelles pratiques démocratiques qui se mettent en place afin de mieux répondre aux aspirations des citoyens : écoute, dialogue, prise en compte des opinions des autres, transparence.

Ce nouveau mode de gouvernance s'est très vite mis en place. Aux visites sur le terrain à la rencontre des acteurs de la vie locale, se sont ajoutées pour le nouveau Maire du 15^e réunions publiques et de concertation, visites de chantiers, séances de travail avec les responsables des directions techniques locales.

Ce contact direct s'est accompagné rapidement de la mise en place de toute une série d'« outils » de la démocratie locale.

Les associations au cœur de la vie locale

Le 15^e, c'est plus de 3.500 associations répertoriées. 850 sont très actives dont 450 sont inscrites au CICA et 220 à la Maison des Associations qui a ouvert il y a près de deux ans et joue un rôle important auprès du tissu associatif local.

La Municipalité du 15^e apporte un soutien sans faille à ces acteurs essentiels pour la démocratie. Un Forum est organisé chaque année en septembre, sur le parvis de la Mairie pour faire connaître aux habitants les multiples actions qu'elles proposent. Un Guide des associations sera publié cette année à la même époque. Une lettre d'information trimestrielle dédiée aux associations paraîtra à partir de septembre prochain.

Le soutien de la Mairie aux associations prend aussi la forme de prêts de salles et de matériel (tentes, sono, etc) pour leurs activités festives. La Maison communale de la rue Violet accueille aussi les associations qui le souhaitent et leur apporte aide et conseils.

L'une des premières décisions de la nouvelle équipe municipale a été de créer une **Commission d'attribution des logements sociaux** afin de rompre avec les pratiques antérieures. Composée d'élus de la majorité et de l'opposition et de représentants d'associations spécialisées et d'institutions sociales, cette Commission statue chaque mois sur les logements sociaux qui ressortent du contingent de la mairie d'arrondissement et propose trois candidats par logement aux bailleurs sociaux qui décident de l'attribution définitive. La Mairie de Paris et la Préfecture de Paris disposent aussi d'un contingent propre.

Dans le même esprit ont également été créées une **Commission d'attribution des places en crèches** et une **Commission relative aux dérogations scolaires**.

Le Conseil d'arrondissement a adopté une nouvelle Charte des **Conseils de quartier**, lors de sa séance de mai 2008, destinée à leur donner un nouveau souffle. Renouvelés, en quelques mois d'activités, ils ont déjà bien avancé sur des projets d'initiative locale dont certains sont en passe d'être réalisés : réaménagement du terre-plein central du quai André Citroën, installation de zones de stationnement pour vélos et motos, installation de jardinières, organisation de « Dupleix en fête » dans les allées du jardin Nicole de Hauteclocque, mur peint, fêtes de quartier. Dotés de crédits de fonctionnement et d'investissement, les Conseils de quartier du 15^e sont à la fois des forces de proposition et des acteurs efficaces au service de l'intérêt général.

La démocratie locale à l'honneur



Séance du conseil d'arrondissement, lundi 25 mai

du **CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement)**. Elles sont aussi associées plus étroitement à la réflexion sur les problématiques locales ou thématiques comme la propreté, la sécurité des déplacements des piétons ou la construction du Nouveau Necker, premiers thèmes abordés.

Le Maire a aussi marqué sa volonté de donner aux jeunes du 15^e toute leur place dans la vie de l'arrondissement, en relançant le **Conseil Local de la Jeunesse** dès septembre.

La création de **Commissions extra-municipales** contribue également à consolider le lien entre les forces vives de l'arrondissement et la municipalité du 15^e : cadre de vie et accessibilité, commerce et métiers d'art, développement économique et emploi, environnement et développement durable, santé et santé mentale. Elles réunissent tous les professionnels, représentants associatifs et citoyens volontaires qui souhaitent s'investir pour le 15^e.

La nouvelle municipalité accorde une place privilégiée aux associations locales qui constituent un ferment d'initiatives exceptionnel et contribuent à la vitalité démocratique du 15^e. Ce dynamisme est soutenu par le renforcement de leur rôle lors des séances trimestrielles du Conseil d'arrondissement en présence

Une mairie ouverte à tous

Un nouvel esprit anime la municipalité. La Maison commune n'a jamais aussi bien porté son nom puisque se succèdent les **manifestations à destination de tous les publics** : seniors, jeunes des quartiers, directeurs d'écoles, principaux et proviseurs, nouveaux habitants, nouveaux naturalisés, élèves méritants, manifestations artistiques, colloques...

Dès cet été, le **hall d'accueil de la Mairie** sera réaménagé avec la volonté de mieux répondre et plus rapidement à la demande des administrés. Afin de faciliter les démarches des parents, un **bureau des inscriptions en crèches** a été créé.



Le site de la Mairie du 15^e renoué

Une communication innovante

La communication de la Mairie a été repensée pour mieux répondre à l'attente des habitants. Internet, media contemporain par excellence, en constitue le cœur. L'innovation la plus marquante est la retransmission sur Internet en direct des séances du Conseil d'arrondissement et des principales réunions publiques. Les séances des Conseils de quartier sont disponibles sur le site municipal (www.mairie15.paris.fr) où vous retrouverez toutes les informations administratives, ainsi que des reportages d'actualité sur le 15^e. Le tchat mensuel du Maire, qui lui permet de s'adresser en direct aux internautes, est également inédit à Paris. Le magazine trimestriel Info Quinze, diffusé à 140.000 exemplaires évoluera encore dans les mois à venir afin d'offrir plus de contenu et des informations pratiques en plus grand nombre.

Un 15^e plus solidaire



En ces temps de crise qui fragilisent les plus faibles d'entre nous, la mobilisation de tous les acteurs institutionnels est plus que jamais nécessaire afin d'apporter une réponse collective aux plus démunis. La Mairie du 15^e contribue naturellement à cet effort de solidarité nationale

Au service des plus démunis

En 2008, trois centres d'hébergement ont été créés dans le 15^e. Rue Miollis un centre géré par le Secours Catholique a ouvert ses portes en mai 2008. Le Centre Corot a quant à lui été inauguré en décembre 2008 par la ministre Christine Boutin. Situé rue Gutenberg, il assure l'accueil et l'hébergement d'urgence de jeunes âgés de 18 à 24 ans, sans domicile et entamant une démarche d'insertion. Gérée par Emmaüs, une structure d'accueil réservée aux hommes ayant un projet d'insertion a vu le jour rue de Javel. L'année prochaine ouvrira rue de Vaugirard une **quatrième structure** gérée par l'association Aux Captifs la Libération.

En novembre 2008, une cinquantaine d'associations oeuvrant dans le domaine social se sont retrouvées en Mairie afin de mettre au point le **plan grand-froid** : distribution alimentaire, logements d'urgence, maraudes, etc... À l'occasion de la journée de la Banque Alimentaire, la Mairie du 15^e a recueilli plus de 800 colis représentant plus de 5 tonnes d'aliments de première nécessité.

La lutte contre la précarité passe aussi par des petits gestes qui redonnent un sens à la vie de ceux qui se sentent exclus. Un **réveillon solidaire** a aussi été offert à plusieurs centaines de personnes isolées et plusieurs centaines d'enfants ont été invités à des **séances de cinéma au Saint-Lambert** et à des goûters dans la salle des fêtes de la Mairie. Depuis le début de l'année, chaque premier mercredi du mois, un **petit-déjeuner solidaire** est servi à la Mairie aux personnes sans-domicile fixe qui trouvent ainsi chaleur humaine et oreille attentive pour les aider, si elles le souhaitent, dans leur parcours de réinsertion. La Mairie recherche aujourd'hui un local pour y aménager une **bagagerie** à leur attention.

Des actions pour l'emploi

Depuis l'automne dernier, la municipalité a placé l'emploi au cœur de ses préoccupations. Parce que la perte de son travail peut constituer la première étape vers l'exclusion, la Mairie du 15^e a choisi de mobiliser les acteurs économiques et sociaux de l'arrondissement. En décembre dernier, tous **les responsables d'agences bancaires de l'arrondissement ont été réunis autour de René Ricol**, médiateur national du crédit afin de les convaincre de continuer à financer entreprises, commerces et agents économiques du 15^e. Deux **Commissions extra-municipales** (commerces, artisanat et métiers d'art, développement économique et emploi) associent les acteurs économiques. Un **Forum de l'emploi et de la création d'entreprises** réunissant

une quarantaine de grandes entreprises a accueilli début avril près d'un millier de demandeurs d'emploi, dont de nombreux jeunes. Un **partenariat avec des associations d'insertion** (Visemploi, Jeunes Insertion XV) a par ailleurs été passé afin d'aider des jeunes en difficulté à intégrer progressivement le monde du travail.

Enfin, la Mairie du 15^e a obtenu l'installation prochaine d'une Maison du Développement Économique et de l'Emploi, et d'une pépinière d'entreprises de plus de 6500 m².

Accompagnement des seniors

Le 15^e compte près de 40.000 habitants âgés de plus de 65 ans (sur une population totale de 235.452 habitants). Ces **seniors** sont actifs et très impliqués dans la vie locale à travers les Conseils de quartier et le tissu associatif. La Mairie est à leur écoute pour **les accompagner dans leur vie** quotidienne et améliorer leurs conditions de vie. Le 18 juin, la salle des fêtes a accueilli plus de 500 personnes à qui ont été présentés les projets de la municipalité du 15^e pour les années à venir. Les représentants des services sociaux, des pompiers, de la police ainsi que les responsables des associations impliquées dans l'accompagnement des personnes âgées ont présenté les différents services sanitaires et sociaux auxquels elles peuvent avoir accès. La Mairie organise mensuellement des **après-midi récréatives** à leur intention. Projections de films, concerts, danse, loto, rythment chaque mois la vie de nos anciens. Cet été, plusieurs centaines d'entre eux partiront au bord de la mer encadrés par des associations de quartier soutenues par la Mairie du 15^e.



Petit déjeuner solidaire mensuel

Le 15^e compte à ce jour 21 lieux d'hébergement pour les personnes âgées que la municipalité souhaite renforcer. En 2012, l'inauguration du **programme Lourmel-Eglise** sera le symbole de la solidarité inter-générationnelle avec un établissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes de 100 lits, une halte-garderie de 20 places, 56 logement sociaux, une résidence sociale pour femmes en situation de précarité.

Réduire le handicap

La solidarité passe aussi par l'aide aux personnes à mobilité réduite pour lesquelles la ville, de manière générale, n'est pas forcément adaptée. C'est pour limiter ces inconvénients que le Maire du 15^e a créé une **Commission extra-municipale axée sur le cadre de vie et l'accessibilité**. Ce groupe de travail formule des propositions destinées à **améliorer l'espace public en le rendant plus pratique pour les handicapés, les personnes âgées, les piétons avec poussettes** et de manière générale, celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans leurs déplacements quotidiens. Les résultats sont déjà là : trottoirs abaissés aux carrefours pour favoriser le passage des fauteuils roulants et des poussettes, mobilier urbain retiré ou déplacé, implantation de potelets équipés de boules blanches pour les mal-voyants. La Mairie du 15^e a par ailleurs prévu de soutenir les commerçants qui engageraient des travaux facilitant l'accès de leur magasin aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes souffrant de handicaps autres que physiques (mental, psychique, sensoriel) retiennent toute l'attention de la municipalité. Une rencontre avec les associations oeuvrant dans ces domaines a été organisée récemment à la Mairie par la **commission « santé mentale »** afin d'apporter des réponses spécifiques. Un Forum « SOS stages pour personnes en situation de handicap » s'est tenu en mars 2009 et un colloque sur la dyspraxie a été organisé à la mi-mai.

Le Microcrédit, une solution d'urgence

Mis en place dans les arrondissements, dans le 15^e à la Mairie à partir de septembre, en partenariat avec le Crédit Municipal, la Mairie de Paris et la Caisse des Dépôts, le Microcrédit Personnel n'a vocation à se substituer ni aux prêts à la consommation classique, ni aux dispositifs d'aide sociale. Il ne peut servir à combler des découverts, à restructurer des dettes, à créer une entreprise ou à faire des placements financiers ou immobiliers. Les bénéficiaires en sont les particuliers qui souhaitent concrétiser un projet important pour l'avenir (formation, permis de conduire...) ou qui font face à un accident de la vie et dont les revenus modestes ne permettent pas d'accéder aux prêts bancaires.

L'école pour tous

L'école, lieu de mixité sociale, fait partie des priorités de la Municipalité. En un an, 2,2 millions d'euros ont été affectés au fonctionnement quotidien des écoles et 2,7 millions d'euros ont été consacrés aux travaux réalisés dans les écoles primaires de l'arrondissement. Parmi les plus importants, le **groupe scolaire Vigée-Lebrun a été ravalé** et les verrières des sanitaires ont été refaites. Les menuiseries extérieures de l'école élémentaire de la Porte Brancion ont été changées, la couverture des façades de l'école de la rue des Morillons a été rénovée et l'étanchéité des terrasses modernisée.

Par ailleurs, le **groupe scolaire situé 99 rue Olivier de Serres**, vétuste et complètement inadapté aux contraintes actuelles, **va être reconstruit** afin d'offrir aux élèves et aux personnels enseignant et non-enseignant un environnement de qualité et une capacité d'accueil accrue avec un bâtiment répondant aux normes du Plan Climat. Cette restructuration permettra de libérer 4.000 m² de terrain qui pourrait accueillir, selon les vœux de la municipalité du 15^e, un équipement sportif ou culturel.

Pour ce qui est de l'accueil des tout-petits, la Mairie ouvre cette année **deux nouvelles crèches** : Boucicaut-Lacordaire, d'une capacité de 60 places, et Convention Croix-Nivert (66 places). Trois importants nouveaux projets ont par ailleurs été lancés cette année : crèche Grenelle-Frémicourt, crèche Croix-Nivert et crèche Falguière.

Le 15^e solidaire, c'est aussi le rôle de la **restauration scolaire**. La Caisse des Ecoles veille à la qualité et à l'abondance des aliments servis à 11 300 enfants du 15^e. Les repas sont tous préparés sur place à partir de **produits frais livrés chaque jour** dans les 34 centres de cuisson des écoles du 15^e et des produits issus de l'**agriculture biologique** sont servis au moins une fois par semaine. Diversité et tradition culinaire sont aussi à l'honneur, mêlant cuisine française, plats méditerranéens ou antillais, et permettant aux enfants de s'ouvrir à la diversité. La nouvelle classification des tarifs répondra mieux au souci de justice sociale dès la prochaine rentrée.

Combattre le surpoids dès l'école

Lutter dès le plus jeune âge contre l'obésité, c'est donner aux enfants de toute condition une chance de plus de garder la santé tout au long de la vie. C'est pourquoi le Maire du 15^e a demandé que l'arrondissement soit partenaire-pilote du projet Paris Santé Nutrition mené par le département de Paris. Ce plan vise à la prévention primaire du surpoids à travers l'éducation à la santé, la pratique de l'exercice physique et le dépistage précoce. Il prévoit le recrutement par la Caisse des Ecoles du 15^e d'un chef de projet chargé de lancer le programme dès la rentrée 2009 et de coordonner les acteurs directement concernés : parents, enseignants, médecins, responsables associatifs...

Relever les défis de l'urbanisme et du développement durable

Concilier l'évolution urbanistique inhérente à toute métropole avec la préservation d'une qualité de vie dans une démarche innovante de développement durable : c'est la volonté de la municipalité du 15^e qui s'est engagée, en concertation avec les Conseils de quartier et les associations locales, à moderniser l'arrondissement, tout en maintenant son identité, la tranquillité et le charme de ses quartiers où il fait bon vivre.

Sept grands projets d'urbanisme inscriront notre arrondissement dans le 21^e siècle

Installation du Ministère des Affaires Etrangères rue de la Convention

Les travaux ont duré plus de trois ans, mais l'enjeu en valait la peine. C'est dans l'ancienne Imprimerie Nationale, entièrement rénovée, que se sont installées début 2009 les directions centrales du Ministère des Affaires Etrangères jusqu'à présent éclatées sur une demi-douzaine de sites parisiens. Ce sont au total plus de 1.200 fonctionnaires de l'Etat qui y sont arrivés autour du Ministre de la Coopération et de la Francophonie, Alain JOYANDET. Les locaux associatifs du Ministère seront ouverts aux associations du 15^e comme les salles de conférences du Ministère, comme l'a souhaité Philippe GOUJON.

Naissance du Nouveau Necker

Le projet du Nouveau Necker est né de la fusion de trois établissements : Enfants malades, Saint-Vincent de Paul et l'Institut de Puériculture. Le Maire du 15^e et le Directeur Général de l'APHP ont mis en place un comité de pilotage qui se réunit tous les 3 mois afin de suivre l'avancement du projet. Des **avancées significatives** ont ainsi été obtenues pour le 15^e: préservation de l'Hôtel Texier en cœur d'îlot, diminution de la hauteur du bâtiment Laënnec, situé à l'angle du boulevard du Montparnasse et de la rue de Sèvres, **renforcement du rôle d'hôpital de proximité**. La capacité de prise en charge des habitants du 15^e a augmenté en particulier pour les urgences pédiatriques, la maternité et les consultations externes. La **halte-garderie** ouverte en 2007 et prioritairement réservée aux frères et sœurs des petits patients, sera réinstallée dans le carré Necker, ce qui en accroîtra l'intérêt pour les familles riveraines. Le réaménagement du site permettra de **gagner un hectare d'espaces verts ouverts au public** en journée. La contribution du Nouveau Necker à la vie culturelle du 15^e sera acquise par l'ouverture de **la future salle de spectacles, de la médiathèque et des espaces d'exposition aux habitants du quartier**. Débutés il y a quelques mois, les travaux vont s'échelonner jusqu'en 2012. La Mairie du 15^e a demandé à l'AP-HP une conduite de travaux exemplaire.

ZAC Boucicaut, ça avance !

Les trois hectares de l'hôpital Boucicaut font l'objet de deux phases d'aménagement. La première, quasiment achevée, offrira dans quelques mois avec beaucoup de retard une crèche de 66 berceaux, **36 logements sociaux**, une **maison-relais** pour femmes victimes de violence, trois locaux commerciaux, un **jardin public** et un parking souterrain de 55 places. Ces équipements s'ajouteront à l'école Boucicaut ouverte en 2003. La **seconde phase**, qui commence en 2010, portera sur la construction de **30.000 m² de logements** dont la moitié de logements sociaux, l'aménagement d'une **pépinière d'entreprises**, un **foyer pour personnes handicapées** et un équipement à vocation culturelle de 750 m² au lieu des 3 000 prévus à l'origine.

Beaugrenelle

Le **réaménagement du quartier Beaugrenelle** repose sur deux projets liés mais qui avancent à un rythme différent. Celui du **centre commercial** semble aujourd'hui ralenti. En 2008, la Municipalité du 15^e, avec le soutien du Conseil de quartier et des associations locales, a obtenu l'abandon des tours aëroréfrigérantes au profit du raccordement au réseau de **climatisation Climespace**. Autre souci qui disparaît : celui des gravats qui seront évacués par la Seine. Dernier point de satisfaction : celui du **maintien des équipements publics** (Poste, centre médical, unité de Police de Quartier) dont on craignait, un moment, qu'ils ne reviennent pas après la fin des travaux.

Pour ce qui est de la dalle, les travaux avancent en revanche plus vite. Fin 2008, la phase 1 s'est achevée. Elle portait sur la recomposition de la trame des rues sous la dalle et la refonte des accès et **l'aménagement de deux zones de jardin**. La 2e phase consiste à traiter cinq zones de jardin, à aménager des zones minérales piétonnes, à réaménager les accès et à **moderniser l'éclairage**. S'ajoute la **rénovation totale des parcs souterrains**, qui comprend notamment leur mise aux normes de sécurité, l'installation d'un système de vidéo-protection et la réfection du système d'éclairage. Cette phase s'achèvera, en principe, avec l'ouverture du centre commercial, prévue en 2011. La phase 3, qui démarrera quant à elle au début de l'année prochaine pour une durée de 18 mois, sera consacrée à l'aménagement de **trois jardins et à la clarification des cheminements piétonniers**.

Relever les défis de l'urbanisme et du développement durable

Logement social

Notre arrondissement compte plus de 17.000 logements sociaux représentant plus de 14% du nombre total de logements (loi SRU) et parfois beaucoup plus, comme dans les quartiers qui bordent les boulevards des Maréchaux (30%).

Aux grands programmes immobiliers, il convient de privilégier les **programmes de taille modeste, socialement équilibrés**, accessibles aussi bien aux foyers défavorisés qu'aux familles issues des classes moyennes qui ont de plus en plus de mal à se loger dans la capitale et sont contraintes de s'en extraire.

En un an, 34 opérations liées à l'habitat social ont été lancées dans le 15^e, représentant 1437 logements dont 600 environ seront livrés dès cette année. Ces programmes immobiliers répondent tous aux critères du **Plan Climat** qui impose aux promoteurs des normes rigoureuses en matière de développement durable.

Depuis le printemps 2008, la Municipalité du 15^e a mis en place une **Commission pluraliste et transparente d'attribution des logements sociaux** qui ressortent du contingent de la Mairie d'arrondissement. Environ **110 logements ont ainsi été attribués**, les autres logements du 15^e étant du ressort de la Mairie de Paris, de la Préfecture, du 1% patronal, de Paris-Habitat (ex-OPAC) etc... Comme il s'y était engagé, le Maire du 15^e a présenté le 30 mars dernier devant le Conseil d'arrondissement le bilan annuel des attributions.



Projet Balard, site du nouveau Ministère de la Défense



Esquisse du projet « Fédération »



ZAC Boucicaut



Projet Nouveau Necker



L'ancienne Imprimerie Nationale accueille le Ministère des Affaires Étrangères



Héliport

200 000 riverains subissent chaque jour les nuisances liées à l'héliport de Paris-Issy. La Municipalité du 15^e a demandé aux autorités de tutelle que les vols commerciaux, qui représentent environ **75% des 12.000 rotations annuelles, soient redéployés vers d'autres sites** de l'Île-de-France et que seuls soient maintenus les vols sanitaires et les missions d'urgence. **L'arrêt des vols commerciaux** permettrait de rendre disponibles plusieurs hectares du parc Suzanne Lenglen sur lesquels pourraient être réalisés équipements sportifs et espaces verts à la disposition de tous.

Relever les défis de l'urbanisme et du développement durable

Terrain de la Fédération

Encore un dossier qui a trouvé une issue favorable ces derniers mois. Après des retards dus à des recours déposés contre le projet, le transfert de propriété de la Mairie de Paris à la SNI (société désignée pour porter le projet) a eu lieu le 15 mai dernier. Désormais, plus rien ne s'oppose à l'aménagement de ce site, en friche depuis de nombreuses années, coincé entre le boulevard de Grenelle et la rue de la Fédération. **177 logements** y sont prévus (dont une partie destinée aux agents des ministères de la Défense et de l'Intérieur), ainsi qu'un parc souterrain de 300 places et des équipements publics : un **terrain d'éducation physique** et un **gymnase**. Un local commercial sera dévolu à Castorama, malgré l'opposition de la majorité des élus du 15^e.

Implantation du nouveau Ministère de la Défense à Balard

Annoncé par le Président de la République lors de son discours du 29 avril sur le Grand Paris, ce grand projet porte sur le regroupement dans le 15^e, à l'horizon 2014, des états-majors des armées, actuellement dispersés sur une dizaine de sites.

Ce projet emblématique, qui répond à une logique de rationalisation des ressources publiques et à la nécessité de **renforcer l'interopérabilité de nos armées**, s'inscrit dans un environnement urbain de qualité (siège de France Télévisions, Hôpital Européen Georges Pompidou, hôtel industriel Valin, parc et ZAC Citroën, Parc des Expositions en rénovation...). Il redonnera un souffle à ce quartier et fera bénéficier, à moyen terme, les habitants du sud-ouest de l'arrondissement de retombées nombreuses et importantes. Ainsi, le chantier générera **plusieurs milliers d'emplois** qui profiteront d'abord aux demandeurs d'emploi de l'arrondissement ainsi qu'aux entreprises et commerces locaux. Les **équipements publics** (petite enfance, sport,...) et services qui accompagneront l'installation des **10.000 agents de l'Etat** et des **5.000 salariés privés** seront ouverts à la population et aux associations du 15^e.

Le projet a été présenté le 12 mai dernier aux habitants du 15^e par le Ministre de la Défense qui y voit une chance extraordinaire pour le sud de Paris. Le début des travaux est fixé à janvier prochain. Ils dureront environ quatre ans. Un **Comité de pilotage** associera les acteurs locaux (élus, Conseils de quartier, associations, commerçants...) afin de tirer le meilleur profit des aménagements. Le Président de la République y prévoit un geste architectural d'ampleur inégalée grâce aux concours des meilleurs architectes, annonçant l'urbanisme du Grand Paris à venir.

Tour Triangle

Présenté par la Mairie de Paris à l'automne dernier, puis dans les Conseils de Quartier, ce projet voulu et financé par UNIBAIL voit le renforcement de la compétitivité du Parc des Expositions. Si cette **tour de près de 200 mètres** est finalement édifiée avec l'avis favorable de la Mairie de

Paris, de **nombreuses conditions** doivent être respectées : localisation la plus judicieuse, réduction des ombres portées, accès aux habitants, fonctions utiles au quartier, activités en rapport avec le Parc des Expositions et renforçant son attractivité, capacité des parkings accessibles aux riverains et renforcement des transports en commun, respect des normes environnementales les plus rigoureuses, qualité architecturale, implantation d'équipements publics comme une crèche, réaménagement de la Porte de Versailles et des Boulevards extérieurs, requalification de la voirie, création d'un espace vert entre le Palais des Sports et la Porte d'Issy à la place de la station-service, transformation de l'avenue Ernest Renan en rue commerçante par un aménagement du pied de la tour...

La Mairie du 15^e sera particulièrement vigilante.



Place Kandinsky, rue Barge

Un urbanisme vieillissant qui appelle des réponses appropriées

L'urbanisme vieillissant et inadapté des années 60/70 impose la mise en œuvre d'une véritable politique de requalification de certains quartiers du 15^e. C'est le cas du **secteur Barge-Falguière** où le Maire du 15^e a réuni cet hiver, à plusieurs reprises, les acteurs concernés (services techniques, associations, bailleurs sociaux, Mairie de Paris...) qui doivent faire rapidement des propositions de requalification. Ce quartier concentre en effet des problèmes de propreté, de dégradation de l'espace public, d'accessibilité et de sécurité.

Il en va de même du **quartier des Périchaux** qui doit être revitalisé grâce à un plan pluri-annuel d'investissements. Là encore, la Municipalité du 15^e rencontre régulièrement les différents acteurs afin de poser un diagnostic et de réfléchir aux améliorations à apporter. Un travail concerté avec Paris-Habitat (ex-OPAC) et les associations locales, et la mobilisation de moyens financiers propres à la Mairie du 15^e mais aussi, peut-être, de la Mairie de Paris, permettront dans les prochains mois d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'offrir une image plus positive du quartier. D'ores et déjà, outre le jardin partagé des Périchaux, inauguré au début du printemps, un terrain de basket pour les pré-adolescents vient d'être créé avant l'aménagement d'un terrain multi-fonctions pour les plus grands, début 2010

Un espace public plus accueillant



Une des actions prioritaires de la municipalité du 15^e porte sur l'amélioration du cadre de vie des habitants, c'est-à-dire rendre l'espace public plus propre, plus sûr, en un mot plus accueillant.

La propreté : un enjeu majeur

Les rues de Paris sont loin d'être propres. Dans ce domaine, **les pouvoirs des Maires d'arrondissement sont inexistants**. Ils ne gèrent pas le personnel, n'acquièrent pas le matériel et n'organisent pas le travail. Malgré la bonne volonté des services centraux, aucune solution satisfaisante n'a pour l'instant été trouvée. La municipalité du 15^e a néanmoins souhaité s'engager dans **une démarche constructive** qui permette d'**améliorer l'état de propreté des rues** de l'arrondissement et ainsi répondre à une attente très forte de ses habitants.

En moins de dix ans, la population du 15^e a cru de 10.000 habitants sans que les moyens techniques et humains n'aient augmenté. Dans les années à venir, plusieurs milliers de nouveaux habitants vont par ailleurs s'y installer. Le Maire du 15^e a demandé l'**acquisition de nouveaux matériels**, une **réorganisation des services locaux** et une **augmentation des effectifs** afin d'assurer un balayage quotidien et un lavage hebdomadaire des rues.

En matière de propreté, faire preuve de civisme est très important. En un an, la municipalité du 15^e a organisé six **OCNA (Opérations Coordonnées de Nettoyage Approfondi)**. Ce sont des opérations de nettoyage intensif d'un quartier précis qui s'accompagnent, pendant deux semaines, d'une campagne de communication pour **sensibiliser les citoyens** et les responsabiliser. Quant au tri sélectif et à la collecte des déchets ménagers recyclables, qui vont en s'améliorant, ils sont le signe d'une meilleure prise en compte par les citoyens des défis à relever en terme de préservation de l'environnement. Signe de l'enjeu que représente la propreté dans le 15^e, le premier Conseil d'arrondissement en présence des associations s'est tenu sur ce thème, en octobre dernier, en présence de l'adjoint au Maire de Paris compétent.

Embellir nos jardins

Les **parcs et jardins** sont des îlots de respiration indispensables dans les villes. Le 15^e n'en manque pas. La municipalité souhaite néanmoins multiplier les jardins de proximité, les arbres d'alignement dans les rues où c'est possible et les jardinières d'agrément sur les places qui en sont dépourvues. Des projets, discutés dans les Conseils de quartier, sont actuellement à l'étude.

Parmi les travaux importants réalisés depuis un an dans les

espaces verts du 15^e figurent la réfection d'aires de jeux pour les grands au **parc Suzanne Lenglen**, dans les squares **Nicole de Hauteclocque** et **Adolphe Chérioux**. Au **parc Georges Brassens**, les pelouses ont été refaites de même que les allées et le système d'arrosage. Au **square Saint-Lambert**, les allées en stabilisé ont fait l'objet de travaux. Très bientôt, le **square Béla Bartók** va voir sa fontaine refaite et les **squares Alleray/Quintinie** et **Félix Faure** offriront de nouveaux jeux à ressort pour les enfants. Les haies très denses du jardin Nicole de Hauteclocque ont par ailleurs été taillées au printemps afin d'améliorer la visibilité et renforcer la sécurité des promeneurs.

La **rénovation-extension du jardin Dalpayrat** offre à présent un espace de 8.500 m² alliant détente, activités ludiques pour petits et plus grands, et aussi activité pédagogique avec la création d'un jardin partagé animé par l'association Fleurs de Bitume, qui vient tout juste d'ouvrir. Il succède d'ailleurs au **jardin partagé des Périchaux** inauguré au printemps.

Le réaménagement-extension du **parc André Citroën** est une volonté commune de la Mairie du 15^e et de la Mairie de Paris et a fait l'objet de deux réunions publiques de concertation en juin 2008 et en février dernier. Ouvert en 1992, le parc André Citroën est en très mauvais état. Les fontaines et les bassins sont hors d'eau. Les six serres situées au dessus du jardin sériel sont fermées. Les bacs à orangers sont très abîmés. Il est donc temps de **procéder à la remise en état de ce parc**. Une première tranche de travaux de rénovation des cheminements a été engagée l'année dernière et une partie des bois a fait l'objet de travaux. Cette année, il est procédé au remplacement des bacs à orangers et à la deuxième tranche de rénovation des cheminements. L'année prochaine, parallèlement au début des travaux d'agrandissement (plus de 8.000 m² en plus), seront engagées la troisième tranche de rénovation des cheminements ainsi que la rénovation du premier bassin du grand canal et l'exécution de la première tranche de rénovation de l'éclairage. En 2011, il sera procédé à la dernière tranche de rénovation des cheminements, à la rénovation du 2^e bassin du grand canal et à la 2^e tranche de rénovation de l'éclairage. Des travaux très lourds qui valent la peine d'être engagés.

Un espace public plus accueillant



Engager l'Arc Vert

Au titre des projets structurants que le Maire du 15^e a proposé au Maire de Paris figure **la réalisation d'un Arc Vert** allant du parc Georges Brassens au parc André Citroën par la Petite ceinture ferroviaire réaménagée en coulée verte, se prolongeant par les berges de la Seine aménagées en promenade continue jusqu'à Bir Hakeim et se poursuivant sur les boulevards requalifiés et végétalisés de Grenelle, Garibaldi, Pasteur et Vaugirard jusqu'au pôle Montparnasse. Ce projet, qui paraissait utopique, est en train de prendre forme, en tout cas pour son premier segment. Alors que les difficultés juridiques entre la Mairie de Paris et RFF sont en passe d'être surmontées, les crédits de rénovation de la Petite ceinture sont programmés pour 2010.

Prévenir les accidents

Rendre la rue plus sûre, c'est mieux répartir l'espace public et **assurer le bien-être et la sécurité de chacun**. Une séance du Conseil d'arrondissement en présence des associations s'est d'ailleurs tenue à l'automne dernier afin de réfléchir au meilleur moyen d'agir. La municipalité du 15^e a alors décidé de mobiliser des crédits importants pour **aménager des carrefours jugés dangereux**.

Le carrefour Cambronne/Lecourbe vient tout juste d'être réaménagé afin de laisser plus de place aux piétons et de sécuriser la traversée de la chaussée.

La sécurité, première des libertés

Renforcer la tranquillité des habitants de l'arrondissement fait partie des priorités de la municipalité. Le Contrat Local de Sécurité, qui associe les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance (police, justice, éducation nationale, Mairie de Paris, etc), est actuellement en cours d'actualisation. Il prend en compte l'évolution de la délinquance observée depuis 2000 sur le 15^e et prévoit le renforcement des actions d'aide aux victimes, de lutte contre les violences faites aux femmes et de lutte contre les conduites addictives et de trafics de stupéfiants. Il comprend aussi un volet important consacré à la vidéo-protection qui décline localement le projet « 1.200 caméras » sur tout Paris, dont une centaine dans 15^e. La prévention fait également partie des grands axes de la politique municipale avec le renforcement récent des équipes d'éducateurs spécialisés de l'ANEF et d'ARC 75 unanimement appréciées.

Le Préfet de Police a tenu plusieurs réunions dans le 15^e pour annoncer le renforcement du nombre de policiers et la priorité accordée à la lutte contre les trafics de stupéfiants et les bandes.

D'autres travaux seront entrepris très prochainement :

- aux abords des écoles des 27 et 99 Olivier de Serres : création de plateaux surélevés visant à limiter la vitesse des voitures ;
- à l'angle des rues Falguière et Aristide Maillol : création d'un plateau surélevé avec deux passages protégés à l'extrémité du plateau ;
- rue du Docteur Finlay : recalibrage du tronçon entre la rue Saint-Charles et le quai de Grenelle et pose de quatre ralentisseurs ;
- angle villa Croix-Nivert/rue de la Croix-Nivert : élargissement du trottoir et installation d'une zone de stationnement pour vélos et motos ;
- angle rue de la Convention/rue Olivier de Serres : pose de feux rouges et élargissement des trottoirs et recalibrage de la rue Olivier de Serres entre les rues Fourcade et Convention ;
- angle rue Lecourbe/rue des Volontaires : élargissement des trottoirs

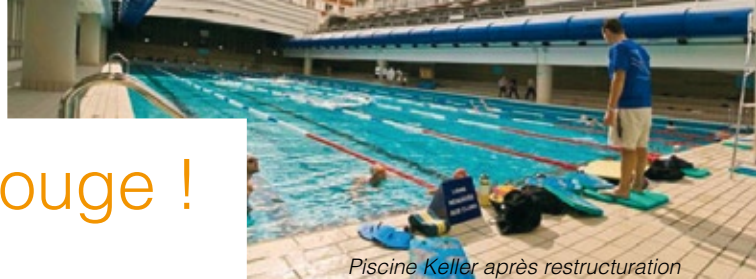
Le Maire du 15^e a demandé expressément à la Mairie de Paris de **sécuriser neuf nouveaux carrefours en 2010**.

Au-delà des efforts en matière de sécurité routière, la réfection des trottoirs dégradés ou des chaussées abîmées ainsi que l'amélioration des conditions de déplacement des personnes ayant des difficultés se sont multipliées ces derniers mois. Par exemple, l'élargissement du trottoir côté pair de la rue Dutot, entre la rue Bargue et la rue de la Procession, ainsi que la création d'un quai pour les bus devant le 66/68 rue Dutot vont grandement améliorer le confort des habitants et leur sécurité.

C'est aussi l'objectif assigné à **la ligne de minibus électrique que la municipalité du 15^e souhaite voir créée dans le quartier Brassens**.

Les travaux de voirie menés depuis un an visent aussi à améliorer le cadre de vie : l'éclairage a été refait rue Saint-Amand et rue Vicat et le sera dans les prochaines semaines rue de l'Abbé Groult, boulevard Pasteur (entre Vaugirard et Armorique), place Raoul Dautry, rue Lecourbe (entre François Bonvin et Cambronne) et rue Saint-Charles (de la place Saint-Charles à la place Charles Michels). Cette année, les trottoirs vont aussi être rénovés, entre autres, rue Louis Vicat, rue Jobbe Duval, place de Cherbourg, rue Balard et rue Daniel Stern.

Sport et culture : un arrondissement qui bouge !



Un arrondissement sportif !

La **réhabilitation des équipements vétustes** et la **création de nouvelles structures** constituent une priorité. D'ores et déjà 1,3 million d'euros ont été consacrés à la rénovation des gymnases Keller et Croix-Nivert, des piscines Mourlon et de la Plaine, du stade Suzanne Lenglen et du TEP Barruel. Dans quelques jours commenceront la **rénovation du terrain d'honneur de rugby et du terrain de foot n°2** de Suzanne Lenglen, celle du stade Rigoulot ainsi que la mise aux normes de sécurité des stades de la Plaine et Émile Anthoine (Suffren). A plus long terme, après la réouverture de la piscine Keller, une piscine flottante sera implantée sur la Seine au débouché du parc André Citroën.

Un gymnase et un terrain d'évolution sportive seront construits sur le terrain dit de la « Fédération » et un **terrain multisports aménagé dans le quartier Duplex**. Aux Périchaux, c'est un terrain destiné aux pré-adolescents qui vient de voir le jour. Le **réaménagement des aires de jeu du square du Docteur Calmette**, actuellement en très mauvais état, est programmé en 2010 afin d'en faire un espace destiné au basket et au football. Enfin, dans la perspective de la réalisation du nouveau Ministère de la Défense à Balard, des équipements sportifs destinés aux militaires seront ouverts aux habitants du 15^e.

Demandée par la Mairie du 15^e, l'**extension des horaires d'ouverture** des installations en soirée et le week-end va permettre à davantage d'usagers de pratiquer un sport. Plusieurs créneaux sont également réservés pendant les vacances scolaires aux jeunes des quartiers et aux associations qui les encadrent.



A l'initiative de Jean-François Lamour, double champion olympique, qui fait tant pour le sport dans le 15^e, des événements sportifs comme la **Boucle du 15^e** permettent aussi la participation du plus grand nombre.

Le partenariat entre la Mairie du 15^e et l'Office du Mouvement Sportif a permis l'édition du « Guide du sport dans le 15^e ». Après le **XV d'Or**, en janvier, les sportifs de l'arrondissement se retrouveront encore cette année au **Gala des Sports** dans les serres du parc André Citroën (27 juin) ainsi qu'au **Forum des Sports** (5 septembre).

Court de tennis Suzanne Lenglen

Culture : éclectisme et renouveau

Le 15^e est porteur d'une ambition culturelle.

L'évènement marquant de l'année 2008 a été l'ouverture de la **médiathèque Marguerite Yourcenar**, rue d'Alleray, qui propose sur près de 3.000 m² un espace d'actualité, une salle d'exposition, une section jeunesse multimédia, une médiathèque adulte et une salle de conférence. La médiathèque propose un fonds spécialisé dans l'écologie citoyenne et le développement durable.

2009 connaît plusieurs points noirs : la qualité et le succès des spectacles présentés au **théâtre Silvia Monfort** n'ont pas empêché que la Ville demande le départ de son directeur, sans concertation avec la Mairie d'arrondissement, et qu'une nouvelle équipe de direction soit nommée sans davantage de concertation. L'avenir de la **bibliothèque Vaugirard** est, lui aussi, encore assez imprécis malgré le souhait de la Mairie du 15^e et du Conseil de quartier de la préserver, en raison notamment du petit nombre de bibliothèques dans le 15^e et de l'attachement de ses lecteurs. L'équipement culturel, financé par la Mairie de Paris, qui doit voir le jour dans la **ZAC Boucicaut** est passé de 3.000 à 750 m²...

Au titre des projets structurants proposés par le Maire du 15^e au Maire de Paris figure la réalisation d'un grand pôle culturel « **Le carré Brassens-Brancion** » dans le quartier Georges Brassens avec l'aménagement du « Centsixbrancion » en synergie avec les théâtres Silvia Monfort et Paris-Plaine, le Centre d'Animation Brancion, la médiathèque Yourcenar et la Ruche qui sera rénovée. Un projet d'auditorium concerne le **Musée du Montparnasse**.

Le Maire du 15^e continuera à se battre pour obtenir le second conservatoire qui n'est pas programmé par la Mairie centrale sous cette mandature.

La Mairie du 15^e multiplie complémentirement les **manifestations culturelles et festives**, en collaboration avec le tissu associatif local, très dynamique. Des Journées Brassens au Forum des associations, de la Nuit des Arts et des Mondes aux Zaz'Arts du 15^e, en passant par le Salon des Artistes Peintres ou le salon des peintres coréens, pas une semaine sans que le 15^e ne résonne de manifestations culturelles : ArleQuinze, 1er festival de lectures théâtrales du 15^e ; le Salon du Livre du 15^e ; Air Libre, le 1er festival de jazz du 15^e ; les Portes ouvertes des ateliers d'artistes, et bien d'autres manifestations...

L'esprit de Montparnasse se remet à souffler sur le 15^e !



Médiathèque Marguerite Yourcenar

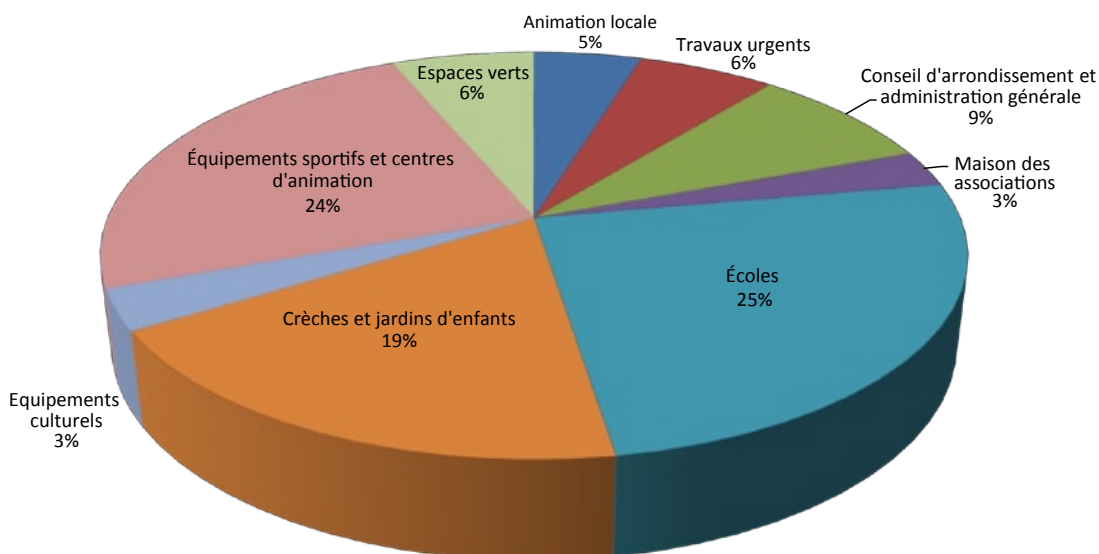
Le budget du 15^e

Le budget alloué par la Mairie de Paris aux vingt arrondissements se répartit entre fonctionnement et investissement

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2009 du 15^e arrondissement s'élève à **9 millions d'euros** (7 milliards pour la Ville de Paris). Il permet d'assurer le **fonctionnement des équipements de proximité** qui ont été transférés à la mairie d'arrondissement par la Mairie de Paris : les crèches, les écoles primaires, les centres d'animation, les bibliothèques, certains équipements sportifs, le conservatoire, les espaces verts de moins d'un hectare, la maison des associations. Ce budget finance aussi les **petits travaux urgents** de ces équipements et l'**action des Conseils de quartier**. Il couvre les dépenses liées à l'**animation locale**.

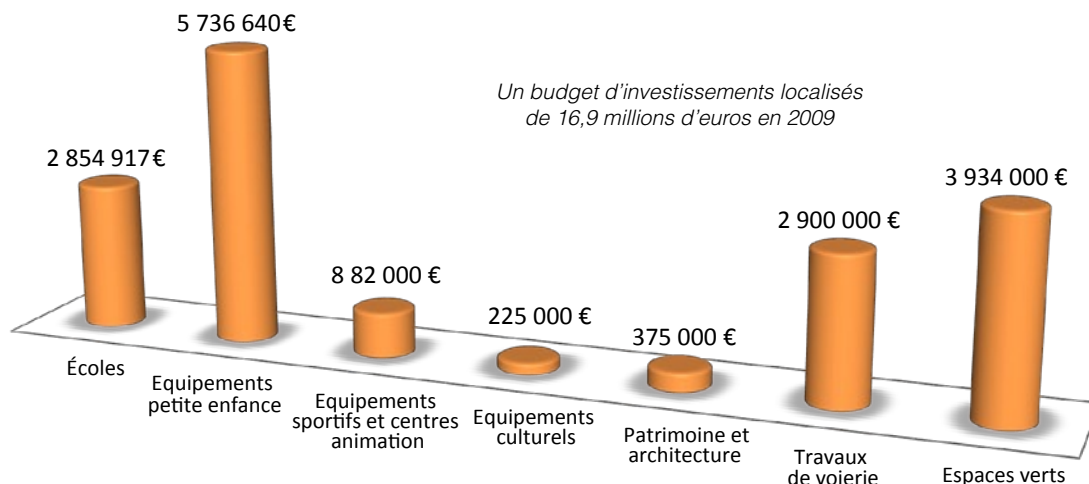
Ce budget n'inclut en revanche ni les dépenses de personnel, ni les subventions accordées aux associations qui sont prises en charge par le budget général de la Mairie de Paris. La restauration scolaire est du ressort de la Caisse des Ecoles, présidée par le Maire d'arrondissement, et l'aide sociale dépend du Centre d'Action Sociale.



Répartition du budget de fonctionnement 2009 de 9 millions d'euros

Investissement

Chaque année, la Mairie de Paris établit pour l'année suivante, en concertation avec les Mairies d'arrondissement, la programmation dite des « Investissements Localisés » dans les équipements de proximité transférés. Le budget d'investissement 2009 du 15^e arrondissement s'élève à 16,9 millions d'euros. Il assure le **financement des grosses réparations et des travaux de modernisation** des crèches, des écoles, des bibliothèques, ou de réfection des rues. Il couvre aussi les dépenses liées à la **construction** d'une école, d'un équipement sportif ou culturel ou à l'aménagement d'un espace vert.



Majorité municipale

Démocratie de proximité : l'UMP veut du concret

On a tendance à l'oublier, mais la véritable « révolution institutionnelle » qui a octroyé à Paris son statut contemporain remonte à près de 35 ans. C'est en effet le Président Giscard d'Estaing qui, en faisant adopter la loi du 31 décembre 1975, mettait un terme au « règne » des préfets hérité de la loi de 1884 et qui permettait à Paris d'avoir un Maire doté de réels pouvoirs. Sept ans plus tard, la loi PML affinait le statut existant en créant les Conseils d'arrondissement.

Depuis 1982, les institutions parisiennes n'ont pas évolué. C'est dire si elles datent et s'il est temps, trente quatre ans après la première réforme, de parachever l'évolution institutionnelle de Paris pour mettre enfin en adéquation les textes avec les aspirations de nos concitoyens. Ceux-ci ont en effet de plus en plus de mal à admettre que les décisions qui les concernent restent encore du seul ressort du Maire de Paris !

Ils se sentent plus proches de leur Maire d'arrondissement que de l'Hôtel de Ville... C'est à lui, et à ses équipes, qu'ils veulent s'adresser et non au Maire de Paris, pour eux trop éloigné.

En février, le Maire a présenté devant le Conseil de Paris une communication proposant « un meilleur service de proximité aux Parisiens » ; seul petit problème, il avait omis d'associer les Conseils d'arrondissement à ce texte qui pourtant les concernait au premier chef !!!

Tout ceci nous est apparu comme peu crédible et c'est ce qui a amené le Maire de Paris à faire délibérer les Conseils des vingt arrondissements.

Ce texte, il faut le regretter, n'est pas digne d'une ville comme Paris. Même s'il va dans le bon sens pour ce qui est de la gestion de l'espace public comme pour l'instruction des subventions aux associations locales, pour le reste il n'est qu'apparence ! Il ne tient pas compte des vrais enjeux auxquels sont confrontés les Maires d'arrondissement (toutes tendances confondues) et ne remet pas en cause l'enchevêtrement des compétences qui a pour conséquences un coût et des délais de mise en œuvre accrus et dissout la responsabilité politique alors qu'il faudrait au contraire la clarifier ; en fait, un texte de circonstance sans rien de bien concret.

L'UMP, à l'initiative de son président de groupe Jean-François Lamour, a choisi de déposer une contre proposition visant à instaurer une vraie démocratie de proximité avec la création d'un Comité des arrondissements, présidé par le Maire de Paris réunissant tous les mois les vingt Maires d'arrondissement, et d'une Commission d'experts, chargée de ventiler chaque année les crédits des investissements localisés dévolus à chaque arrondissement. Les élus UMP proposent aussi l'octroi aux Maires d'arrondissement d'un réel pouvoir administratif en matière d'investissements localisés et le renforcement de leur avis pour toute occupation du domaine public. Sont aussi demandés la liberté pour les Maires de mettre en œuvre une politique de propreté spécifique et l'exercice d'une autorité fonctionnelle sur les directions techniques déconcentrées (voirie, espaces verts, propreté...).

A Paris, les habitants veulent du concret pour faciliter et améliorer leur vie quotidienne. Aux propositions de l'UMP, le Maire de Paris a fait le choix de la « réformette » ; il a raté le rendez-vous de la modernité.

Alain DESTREM, Président du Groupe UMP du 15^e

Nouveau Centre

Après un peu plus d'un an de nouvelle mandature, le bilan de la municipalité du 15^e est largement positif et le groupe du Nouveau Centre y a pris toute sa place. L'ouverture de la mairie est évidente : accueil des nouveaux arrivants dans l'arrondissement, des nouveaux naturalisés, des jeunes pour des soirées « branchées », des seniors pour des rencontres culturelles ou d'information. La transparence est aussi réelle avec les commissions d'attribution des logements, des places en crèche et peut-être demain des places en maison de retraite.

La réflexion et le travail en profondeur se font également au sein de commissions extra-municipales comme l'accessibilité, la santé, l'environnement. Chacun peut y apporter ses propositions, ses suggestions. C'est cela la véritable proximité de la mairie d'arrondissement avec ses habitants dont nous voulons relayer les attentes.

Catherine BRUNO et les élus du groupe «Nouveau Centre» du 15^e

Opposition municipale

Vers plus de pouvoirs aux arrondissements

Depuis 2001 la majorité municipale conduite par Bertrand Delanoë entend rapprocher la politique parisienne des aspirations et exigences de chaque citoyen. Les moyens et les responsabilités confiés aux mairies d'arrondissement ont donc été considérablement accrus.

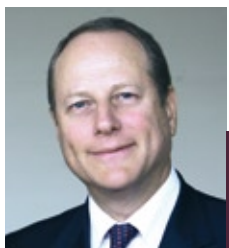
Bien qu'élus dans un arrondissement géré par la droite, il nous semble fondamental de poursuivre cette dynamique afin d'aboutir à un débat serein et un travail en bonne intelligence avec la majorité d'arrondissement. C'est ainsi le sens de la délibération votée le 8 juin dernier au Conseil de Paris et dont nous nous réjouissons.

Particulièrement concernés par ce projet, les domaines de la propreté, de l'attribution des subventions aux associations locales et seront désormais pilotés ou co-pilotés au niveau de l'arrondissement.

Dépasser définitivement le centralisme qui à trop longtemps prévalu à l'Hôtel de Ville est un objectif démocratique que la majorité parisienne s'efforce, dans l'intérêt de tous, d'appliquer sur le terrain.

Gilles Alayrac, Mathieu Blin et Philippe Mouricou pour les élus du groupe La Gauche.

Les élus du 15^e



Philippe GOUJON

Maire du 15^e arrondissement
Député de Paris (12^e circonscription)
Conseiller de Paris



Jean-François LAMOUR

Ancien Ministre des Sports
Député de Paris (13^e circonscription)
Conseiller de Paris

Conseillers de Paris



Hélène MACE de LEPINAY
Conseillère de Paris, Déléguée auprès du Maire du 15^e à la Vie locale pour les quartiers Saint-Lambert, Pasteur/Montparnasse, Allery/Procession



Jean-François LAMOUR
Ancien Ministre des Sports
Député de Paris (13^e circonscription)
Conseiller de Paris



Joëlle CHERIOUX de SOULTRAIT
Conseillère de Paris, Déléguée auprès du Maire du 15^e à la Démocratie locale, à l'Égalité femmes-hommes, aux Seniors et au Lien intergénérationnel



Gérard d'ABOVILLE
Conseiller de Paris, Délégué auprès du Maire du 15^e à la Valorisation du site de la Seine



Catherine BRUNO
Conseillère de Paris, Déléguée auprès du Maire du 15^e à la Caisse des écoles et à l'Animation locale



Alain DESTREM
Conseiller de Paris, Délégué auprès du Maire du 15^e aux Finances



Claire de CLERMONT-TONNERRE
Conseillère de Paris, 1^{ère} Adjointe au Maire du 15^e chargée du Développement Durable



Pierre CHARON
Conseiller de Paris, Délégué auprès du Maire du 15^e aux Services publics de proximité



Géraldine POIRAUT-GAUVIN
Conseillère de Paris, Déléguée auprès du Maire du 15^e à la vie locale pour les quartiers Emeriau/Zola, Duplex/Motte-Picquet, Cambronne/Caribaldi, Violet/Commerce



Daniel-Georges COURTOIS
Conseiller de Paris, Délégué auprès du Maire du 15^e à l'évaluation, aux relations avec la Région et les communes limitrophes



Anne TACHENE
Conseillère de Paris, Déléguée auprès du Maire du 15^e à l'Urbanisme et à l'Habitat



Jean-Baptiste MENGUY
Conseiller de Paris, Délégué auprès du Maire du 15^e chargé de la vie locale pour les quartiers Vaugirard/Parc des Expositions, Georges Brassens, Citroën/Bouicout

Opposition municipale



Anne HIDALGO
1^{ère} Adjointe au Maire de Paris chargée de l'urbanisme et de l'architecture
Conseillère régionale d'Île de France



Claude DARGENT
Conseiller de Paris



Fatima LALEM
Conseillère de Paris
Adjointe au Maire de Paris chargée de l'Égalité femmes/hommes



Gilles ALAYRAC
Conseiller de Paris
Conseiller régional d'Île de France

Adjoints au Maire



Claire de CLERMONT-TONNERRE
Conseillère de Paris, 1^{ère} Adjointe au Maire du 15^e chargée du Développement Durable



Grégoire LUCAS
Adjoint au Maire du 15^e chargé du Développement Économique, de l'Emploi et des Professions Libérales



Chislène FONLLADOSA
Adjointe au Maire du 15^e, chargée de la Culture, du Patrimoine et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



Jean-Raymond DELMAS
Adjoint au Maire du 15^e chargé de la Propriété



Sylvie CEYRAC
Adjointe au Maire du 15^e chargée de la Solidarité, de la Famille, de la Lutte contre l'exclusion et des Personnes en situation de handicap



Grégory CANAL
Adjoint au Maire du 15^e chargé des Conseils de Quartier Vaugirard/Parc des Expositions, Citroën/Bouicout



Pascale BLADIER - CHASSAIGNE
Adjointe au Maire du 15^e chargée des Conseils de Quartier Saint Lambert et Pasteur/Montparnasse



Jean-Manuel HUE
Adjoint au Maire du 15^e chargé de la Mémoire, du Monde Combattant, de la Citoyenneté, de l'Intégration et des Grandes Causes Nationales



Agnès de FRESSENEL
Adjointe au Maire du 15^e chargée de l'Enseignement Secondaire et des Universités



Franck LEFEVRE
Adjoint au Maire du 15^e chargé des Déplacements et de la Voirie



Françoise MALASSIS
Adjointe au Maire du 15^e chargée de la Petite Enfance



Gérard GAYET
Adjoint au Maire du 15^e chargé du Commerce, de l'Artisanat et des Métiers d'Art



Anne-Charlotte BUFFETEAU
Adjointe au Maire du 15^e chargée des Conseils de Quartier Violet/Commerce et Cambronne/Caribaldi



Gérard SARRACANIE
Adjoint au Maire du 15^e chargé de la Vie Associative et du CICA



Louisa FERHAT
Adjointe au Maire du 15^e chargée des Conseils de Quartier Allery/Procession et Georges Brassens



Jérôme LORIAU
Adjoint au Maire du 15^e chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Santé



Marie TOUBIANA
Adjointe au Maire du 15^e chargée des Espaces Verts, du Cadre de Vie et de l'Environnement



Jean-Marc BOULENCER de HAUTECLOUQUE
Adjoint au Maire du 15^e chargé des Conseils de Quartier Emeriau/Zola et Duplex/Motte-Picquet



Jacqueline MALHERBE
Adjointe au Maire du 15^e chargée de l'Enseignement Primaire, de la Maternelle et des Activités Péri-scolaires



Hubert MARTINEZ
Adjoint au Maire du 15^e chargé de la Tranquillité Publique

Conseillers d'arrondissement



Pascale de ZORDI
Déléguée auprès de la 1^{ère} Adjointe chargée du Développement Durable



Corinne LUCAS
Déléguée auprès de la 1^{ère} Adjointe chargée de l'Accueil, de la Qualité de Service et du Bureau des Temps



Catherine MARQUERITTE
Déléguée auprès de la 1^{ère} Adjointe chargée de l'Architecture



Valérie GIOVANNUCCI
Déléguée auprès de l'Adjointe chargée de la Petite Enfance



Claude BARRIER
Délégué auprès de l'Adjoint chargé du Commerce, de l'Artisanat et des Métiers d'Art



Guy COUDERT
Délégué auprès de l'Adjointe chargée de la Culture, du Patrimoine et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



Fabrice ROUSSEAU
Délégué auprès de l'Adjoint chargé du Développement Économique, de l'Emploi et des Professions Libérales

Opposition municipale



Isabelle ROY
Conseillère d'arrondissement



Vincent FLOUQUET
Conseiller d'arrondissement



Catherine BESSIS
Conseillère d'arrondissement



Mathieu BLIN
Conseiller d'arrondissement



Véronique SANDOVAL
Conseillère d'arrondissement



José BAGHDAD
Conseiller d'arrondissement



Marie-Hélène PIETRANICO
Conseillère d'arrondissement



Philippe MOURICOU
Conseiller d'arrondissement